



# communiqué

N°:  
No.: 49

LE 20 MARS 1984

## LE MINISTRE PRECISE LE MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MAISONS DE COMMERCE

L'honorable Gerald Regan, ministre du Commerce extérieur, a annoncé aujourd'hui la composition du Groupe de travail sur les maisons de commerce et fourni des précisions sur le mandat et les activités de celui-ci.

M. Regan a déclaré que le mandat du groupe de travail sera d'évaluer l'importance du secteur des maisons de commerce au Canada et son apport éventuel à l'expansion des exportations de biens et de services canadiens ainsi que d'identifier les mesures que devrait prendre le gouvernement et le secteur privé en vue d'accroître les exportations de ces maisons de commerce en ce qui concerne notamment les produits manufacturés.

M. Regan a fait remarquer que le Groupe de travail, pour pouvoir formuler ses conclusions et recommandations, établira notamment un profil du secteur industriel, demandera aux sociétés de commerce, fabricants, institutions financières et associations de gens d'affaires leur point de vue sur les problèmes auxquels fait face ce secteur et sur les possibilités qui lui sont offertes. Il s'entretiendra également avec les gouvernements fédéral et provincial de leur relation avec les sociétés de commerce privées et étudiera les mesures prises dans d'autres pays pour appuyer ces dernières.

.....2